

Dunkerque, le 24 JAN. 2024

**Objet :**

**Comité syndical du SCoT Flandre Dunkerque**

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres du Comité Syndical du SCoT de la région Flandre Dunkerque

Mesdames et Messieurs les élus-ues,

Je vous prie de bien vouloir assister au comité syndical le :

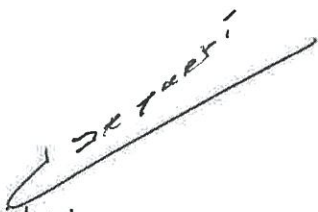
**Lundi 5 février 2024 à 14 heures  
à la Communauté Urbaine de Dunkerque - Salle 16**

A la suite de l'installation d'un nouveau membre au sein du comité syndical, voici l'ordre du jour de la séance :

- 1/ Approbation du compte rendu du comité syndical du 11 décembre 2023
- 2/ Désignation d'un nouveau délégué du SCoT Flandre Dunkerque à l'Assemblée Générale de l'AGUR
- 3/ Points budgétaires
  - Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023
  - Affectation de l'excédent 2023
  - Approbation du budget 2024
  - Subvention à l'AGUR pour l'année 2024
- 4/ Points d'informations relatifs à l'administration du SCoT
  - Rapport d'activités 2023 et prévisions 2024
  - Relevé des décisions prises par le Président en 2023
  - Présentation du Rapport Social Unique 2022
- 5/ Autres points divers
  - Point sur l'étude INSEE
  - Point sur la Conférence régionale de gouvernance de la politique de la réduction de la consommation foncière
  - Recours FDSEA 59
- 6/ Questions diverses

Bien cordialement.

*Cordialement*

  
Le Président,  
Martial BEYAERT